



Accusation de blessures et des coups sans preuves

Par **sarah**, le **11/07/2009** à **01:02**

Bonjour, rnj 'ai un probleme d'ordre penal. ma belle-soeurs nous a accusées nous les trois moi ma soeurs et mon frere(pas son epoux) d'avoir blessée et la faire subir des coups.alors que ce n'est pas vrai, parce que mon frere n'était pas present a la date de l' accusation, il était sur la plage et il a les temoins de son absence pendent toute une semaine. pour ma petite soeur elle était a la fac entrain de preparer son master. mais je crois pas qu'elle peut prouver son absence sur les lieux de l'infraction. pour moi j'étais sur les lieux ' mais rien de ce qu'elle dit n'est arrivé. de sa part ma belle soeur n a aucun preuves seulement un certificat de 20 jours et quelques photos (n'import) montrant les traces de blessures presumées. d'après vos est que l'innocence sera declarer de la premiere audience ou bien on vas payer une amende??